

La délinquance n'existe pas...

À partir d'un titre en forme de provocation, Gilbert Berlioz, sociologue, consultant, spécialiste des politiques sociales, fournit dans cet article des clés de lecture à la fois historiques, sociologiques et méthodologiques pour mieux appréhender la complexité des formes de délinquance aujourd'hui.

Les thèmes de la délinquance et de sa prévention sont aujourd'hui tellement chargés d'enjeux que toute réflexion à leur propos devient hasardeuse. L'exercice doit nécessairement contourner deux écueils pour avoir quelques chances de réussir. Le premier est de nature idéologique. Depuis une vingtaine d'années, la délinquance est revenue en force sur l'agenda politique à travers notamment les phénomènes d'émeutes d'urbaines, dont la prévention a constitué une des forces motrices de la politique de la ville. Mais l'optique binaire opposant la perspective préventive et la perspective sécuritaire a profondément marqué les approches dans un registre où prédominent essentiellement les lectures morales et politiques.

Le second écueil, plus insidieux parce que moins visible, est de nature méthodologique. Sans réduire le débat à sa seule dimension terminologique, plus les controverses se multiplient et plus la notion semble devenir floue. En fait, pour progresser, il devient crucial de savoir précisément ce que recouvre « la » délinquance à côté, par exemple, du banditisme auquel elle est de plus en plus amalgamée comme à l'occasion des

Savoir ce que recouvre « la » délinquance

événements de Grenoble durant l'été 2010. Il est également important de savoir de qui l'on parle lorsqu'on évoque de manière globale « les » délinquants, car curieusement les

statistiques de police ou de la justice sont extrêmement lacunaires concernant les profils de ces derniers. Avec seulement trois critères pour leur statut administratif précisant s'ils sont majeurs ou mineurs, le sexe et la nationalité, elles ne permettent pas de dresser une silhouette précise des personnes mises en cause avec, par exemple, leur lieu de résidence, leur âge réel, leurs revenus, etc.¹

La lutte contre la délinquance ne fait pas toujours baisser l'insécurité

Heureusement, en plus des statistiques policières et judiciaires, on dispose maintenant de plusieurs autres sources fort instructives comme les enquêtes de victimation, les enquêtes de délinquance auto-déclarée qui mettent à jour de quoi les personnes se sont rendus auteurs. S'ajoutent à cela les tableaux de bord produits par de plus en plus d'institutions comme l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, les sociétés de transports, les collectivités locales ou les travaux spécifiques d'organismes comme l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). L'ensemble de ces données permet de mieux affiner les analyses et de ne pas dépendre d'une seule source institutionnelle dont on connaît les fragilités. L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), créé en 2003, manifeste une avancée dans la clarification et la mise en perspective de l'ensemble des observations.

Concrètement, il faut bien le dire : « la » délinquance n'existe pas. Il existe « des » formes de délinquance dont les chiffres sont agrégés de manière arithmétique dans un ensemble qui recouvre des phénomènes très hétérogènes sur le plan des comportements des auteurs. En effet, quoi de commun entre le jeune qui prend le bus sans payer ou qui vole à l'étalage de manière impulsive dans un supermarché, l'agresseur de personnes vulnérables, le braqueur de casino ou le dealer inscrit durablement dans une activité économique déviante ? Les personnalités impliquées, les modes opératoires, les organisations, les ressources produites, les niveaux de nuisance sont très différents. Autrement dit, la moyenne statistique entre ces différents niveaux qui conduit à déclarer que « la » délinquance augmente ou qu'elle diminue n'a pas de sens pratique. Pour travailler sur ces phénomènes et les anticiper, il

importe clairement de les dissocier pour comprendre leurs logiques propres. En effet, chacun peut comprendre qu'on ne lutte pas de la même manière contre les cambriolages, les trafics, les agressions contre les personnes ou les incivilités dans les espaces publics.

De plus, il faut accepter l'idée contre-intuitive que la lutte contre la délinquance est un enjeu assez distinct de la lutte contre l'insécurité. En effet, un crime de sang qui pourra avoir eu lieu pour des raisons passionnelles n'engendrera aucun sentiment d'insécurité dans son environnement malgré son côté pénal grave. Alors que le regroupement de jeunes indécents, bruyants et provocateurs qui se répète *ad nauseam* entraînera un fort sentiment d'insécurité chez les riverains malgré son côté pénalement bénin. Autrement dit, on voit bien que la lutte contre la délinquance et la lutte contre l'insécurité n'empruntent pas les mêmes voies et n'utilisent pas les mêmes techniques. Il s'agit essentiellement dans un cas de protéger alors que dans l'autre il s'agit plus précisément de rassurer.

De la délinquance d'appropriation à la délinquance d'exclusion

Pour éviter les confusions sur la situation actuelle, il est utile de faire un retour sur quelques tendances de fond. Tout d'abord, en rappelant que la délinquance enregistrée augmente en France depuis le début des années 1960, soit bien avant l'apparition du chômage en 1975. En fait, l'urbanisation des mœurs et l'avènement de la société de consommation constituent les deux principales forces motrices de la montée de la délinquance. Le chômage de masse et la crise économique provoquent incontestablement un effet démultiplicateur et aggravant, mais ne sont intervenus que dans un second temps. En effet, dans un contexte où l'efficacité des régulations par les groupes sociaux de proximité (familles, voisins, concitoyens) s'affaiblit du fait de l'anonymat urbain, en même temps que les biens matériels deviennent plus nombreux, tentants et accessibles, les opportunités délinquantes se multiplient de manière quasi mécanique. Par ailleurs, les années 1980 marquent l'émergence à côté de la traditionnelle « délinquance d'appropriation », consistant essentiellement à dérober des objets et qui reste majoritaire, d'une forme de « délinquance d'exclusion »² qui se manifeste surtout par son agressivité et sa « gratuité ». Faut-il le rappeler ? Personne ne gagne rien, sur le plan financier, dans les incendies rituels des voitures pour le nouvel an à Strasbourg, dans les altercations avec les contrôleurs des transports en commun ou dans les émeutes urbaines. Pour les auteurs, les bénéfices s'en-grangent sur un plan personnel en renforçant leur sentiment de puissance sociale et sur un plan symbolique

Pour se repérer...

Plusieurs notions sont régulièrement employées dans le débat public, souvent de manière équivalente, alors qu'elles ne recouvrent pas les mêmes réalités et renvoient à des lectures institutionnelles différentes. En l'absence de définitions officielles, nous proposons ici quelques pistes notionnelles qui relèvent de notre seule responsabilité.

► **La délinquance** est une catégorie juridique qui caractérise l'ensemble des infractions à la loi pénale, depuis la contravention jusqu'au crime en passant par le vaste ensemble des délits.

► **Le banditisme** qualifie plus précisément les actes criminels exécutés de façon organisée. On a longtemps isolé le « grand banditisme » comme un degré élevé dont le traitement relevait de techniques policières particulières (les braquages, la prostitution, les trafics...). Mais, au fil du temps, les discours font de plus en plus état d'une certaine porosité entre violences urbaines et grand banditisme qui établit une continuité des trajectoires d'un registre à l'autre.

► **La déviance** est une construction sociale normative. Elle désigne les conduites qui s'écartent des comportements acceptables par le plus grand nombre. Elle s'établit de manière empirique comme un rapport aux valeurs de la société ou du groupe de référence à un moment donné.

► **L'insécurité** est une appréciation. Elle recouvre l'ensemble des événements qui affectent le sentiment de sécurité dans un rapport à des considérations personnelles et collectives. Elle s'établit essentiellement à partir de sentiments, réels ou supposés, de vulnérabilité et d'exposition aux risques.



...

► **La prévention** recouvre l'ensemble des mesures non coercitives qui évitent qu'un événement ait lieu. En ce sens elle peut s'appliquer à des mesures dissuasives tant que leur dimension non coercitive est réelle pour l'acteur concerné. On peut distinguer trois niveaux de prévention dans l'action publique aujourd'hui :

– **La prévention sociale** présente un caractère général. Elle intervient en amont des risques sur le contexte de vie pour transformer la relation des habitants à leur environnement. Elle n'agit pas directement sur la délinquance ou sur les délinquants, mais elle réduit les opportunités d'antagonismes sociaux en augmentant la prise de responsabilité et en améliorant les facteurs de sociabilité et de régulation.

– **La prévention éducative** vise des individus ou des groupes d'individus – essentiellement des jeunes – exposés au risque d'une destinée délinquante. De caractère nécessairement ciblé, par un travail sur leur personnalité et sur leurs comportements, elle cherche par ses interventions spécifiques (activités partagées, expériences de prise de responsabilités...) à infléchir les trajectoires personnelles pour que les risques ne se transforment pas en événements.

– **La prévention situationnelle** porte sur les circonstances dans lesquelles les infractions peuvent être commises. Elle ne se préoccupe pas de transformer les individus ou d'améliorer le contexte dans lequel ils vivent, elle cherche avant tout à éviter les passages à l'acte par une action anticipatrice. En modifiant les circonstances des situations, par exemple en durcissant les cibles potentielles des délits, elle vise simplement à ce que l'événement délinquant n'ait pas lieu.

en augmentant leur prestige vis-à-vis de leurs pairs. De ce point de vue, la délinquance prend une dimension identitaire qui déborde largement le seul événement du passage à l'acte. Au-delà des comportements, elle constitue bel et bien un mode de socialisation, avec son vocabulaire, ses codes, ses signes de reconnaissance, dans lequel le rebelle v/s le bouffon occupe les rôles clés.

Évidemment, tous les individus ne sont pas exposés de la même manière au risque de devenir délinquant. Toutes les observations le montrent, les jeunes hommes sont plus impliqués dans les passages à l'acte que le reste de la population. La récente attention portée à la montée de la délinquance des filles, si elle est un indicateur d'évolution, n'inverse pas les tendances. Cette situation n'est pas nouvelle. On sait que, traditionnellement, les comportements délinquants sont plus élevés à l'adolescence pour atteindre un pic autour de 18-19 ans et connaître une décrue naturelle après 29 ans³. Cette compréhension des phénomènes transitoires qui a conduit à utiliser la notion de délinquance juvénile dans les années 1960 est malheureusement tombée en désuétude aujourd'hui, au profit d'une recherche des prédispositions précoces. Dans cette logique de type épidémiologique, la prophylaxie se substitue à la prévention.

Cette importance du nombre de jeunes dans les passages à l'acte délinquant et la sévérité accrue de la justice à leur égard les surexposent aux mesures répressives. Ainsi, on constate une augmentation très sensible du nombre des mineurs mis en cause par la police, qui s'est multiplié par deux entre 1990 et 2000. Sur le plan relatif, leur proportion par rapport aux majeurs mis en cause augmente également en passant de 14 % en 1980 à 18,3 % en 2009⁴. Sur le plan des condamnations, l'évolution est similaire puisque 10 % des condamnations prononcées par la justice concernent des mineurs⁵.

Réalités de la délinquance dans les quartiers en politique de la ville

Dans ce contexte, du fait de la précarité qui y règne, de la grande concentration de jeunes qu'on y trouve et des modalités de socialisation qui s'y développent, les quartiers en politique de la ville sont particulièrement concernés par la délinquance. Celle-ci se manifeste sous plusieurs formes caractéristiques. Dans ces quartiers, les incendies volontaires de biens privés sont deux fois plus élevés qu'ailleurs. Les destructions, les dégradations et les violences physiques sont aussi sur-représentées par

rapport à la moyenne des autres territoires. De ce fait, la situation est particulièrement tendue car si l'on y trouve plus d'auteurs, on y trouve aussi plus de victimes.

De plus, le trafic lié aux stupéfiants y prend maintenant des proportions impressionnantes alors qu'il n'était pas reconnu d'emblée comme une activité délinquante noble à côté des braquages et des cambriolages. Mais, depuis le milieu des années 1980, où il a commencé à apparaître, il s'est structuré en trois grandes phases. Après avoir été une petite activité marginale liée à quelques individus entrepreneurs et à quelques clients initiés, le « business » s'est progressivement organisé. Pour cela, il a dû apprendre à stabiliser ses filières d'approvisionnement et de revente, ses pratiques commerciales et fidéliser sa clientèle qui se recrute désormais dans toutes les strates de la société. Ce commerce exerce une forte attractivité sur les plus jeunes qui sont rémunérés pour des services de garde ou de transport, ou pour les familles désargentées qui acceptent plus ou moins volontairement de stocker les produits de manière passive. De ce fait, cette activité représente aujourd'hui un élément structurant pour de nombreux quartiers populaires sur l'ensemble du territoire français. Elle produit à la fois une ressource financière significative, surtout en période de crise, mais établit aussi, et c'est plus nouveau, une organisation sociale reconnue par les habitants. On commence à voir de manière discrète quelques initiatives de « bienfaisance » qui montrent l'élargissement de l'influence de ces organisations. Elles se manifestent à travers l'ouverture de commerces de proximité licites qui offrent des emplois dans le quartier, de financement d'activités ludiques pendant les vacances pour les enfants, de buvettes pour les événements festifs, etc. Autant d'initiatives qui percutent frontalement les projets mis en œuvre dans le cadre de l'action publique, qu'ils soient à l'initiative de l'État ou des collectivités locales.

Un autre phénomène a émergé depuis le milieu des années 1990, celui des violences en milieu scolaire. Même si elles n'apparaissent pas de manière massive à travers les statistiques, elles constituent un sujet de préoccupation non seulement pour les parents mais aussi pour les élèves eux-mêmes qui les relèvent dans les études qualitatives. Avec le plan violence de la fin des années 1990, l'Éducation nationale semble avoir pris la mesure du problème⁶. Un comité national de lutte contre la violence à l'école a d'ailleurs été mis en place en 2000. En effet, l'école de manière générale, mais surtout le collège du fait de la massification scolaire et des effets du « collège unique », est le principal lieu de brassage social au moment du passage vers l'adolescence de jeunes issus de milieux et de parcours scolaires très hétérogènes. Celui-ci doit alors

gérer des problèmes de socialisation et de vivre-ensemble d'une grande intensité où la violence verbale est une donnée constante.

Face à cela, on a vu installer un policier ou gendarme référent dans 53 établissements depuis la rentrée scolaire 2010.

Par ailleurs, d'autres initiatives sont prises par des conseils généraux privilégiant la présence d'éducateurs spécialisés comme dans le département du Nord ou de la Seine-Saint-Denis.

Il semble que la notion de prévention de la délinquance ait changé de contenu : c'est maintenant la dissuasion (v/s éducation) qui apparaît la plus performante et la réponse sécuritaire au sens large qui se trouve valorisée. Celle qui va de la demande de présence policière à la vidéosurveillance, en passant par la présence de compagnies de CRS dans les quartiers et la banalisation de la présence des agents de sécurité dans les lieux publics. La notion de prévention éducative se retrouve « ringardisée » comme une démarche « molle » face à des délinquants présentés comme de plus en plus « durs »⁷.

Pour finir, nous voudrions relever la détérioration constante au fil des années de la relation de confiance entre la police et la population des quartiers et notamment les jeunes. Les habitants sont partagés entre leur besoin de sécurité (le « monopole de la violence légitime » qui est reconnu à l'État) et leur critique fondée sur les observations des arbitraires dont ils sont témoins ou même l'objet. Il existe une contradiction entre les politiques de prévention et de sécurité qui tombent « d'en haut », et la politique de la ville qui cherche à « passer par le bas » en sollicitant la participation des citoyens et leur implication dans la résolution des problèmes qu'ils rencontrent. En démocratie, on ne peut pas mettre en sécurité la société sans l'adhésion des citoyens. ■

Gilbert Berlioz

1 – Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité, La Découverte, 2001.*

2 – Hugues Lagrange, *Demandes de sécurité, collection La République des Idées, Seuil, 2003.*

3 – Robert Muchembled, *Histoire de la violence, Seuil, 2008.*

4 – Soit 208 000 individus au 1^{er} janvier 2009 (source : <http://arpenter-champ-penal.blogspot.com/>).

5 – Ce nombre tient compte également des sanctions éducatives prononcées par les juges des enfants dans le cadre de leurs prérogatives.

6 – À un premier « plan violence » en 1997 succède « la phase II du plan de lutte contre la violence à l'école » en 2000.

7 – Cf. notre article : « Du temps des militants au temps des militaires » qui relevait la tendance des deux principaux candidats à l'élection présidentielle de 2007 à chercher l'autorité du côté de l'engagement militaire, plutôt que de l'engagement social pour encadrer la jeunesse. *Lien Social* n° 807, 7 septembre 2006.